

Organisation de deux concours de français dans les classes de 4^e des collèges du département du Cher

Chaque année, depuis 2007, un concours de français, le « Plumier d'or », est lancé sur le plan international au profit des élèves des classes de 4^e des collèges par l'association nationale Défense de la langue française. À la suite de ces épreuves, avec l'accord de la direction académique des services de l'éducation nationale du Cher, notre délégation propose un deuxième concours, le « Plumier d'argent », dans le département du Cher, aux établissements ayant participé au Plumier d'or.

Plusieurs membres de l'association, Christiane BERTHOMMIER, Françoise NORMAND, Danièle SENNEDOT, Josette ZEVACO-FROMAGEOT, Jack BECARD, Gérard FOULEDEAU, Jean Charles GARNON, Claude LANGLOIS, Philippe LEBLOND, Georges MOUCHTOURIS, Jean-Pierre PINEAU, Raoul REICHENBACH, Monique et Alain ROBLET, Dominique et Jean-Pierre ROUARD, ont participé ou participent encore à l'organisation de ce concours : préparation des sujets, envoi aux collèges, correction des copies, préparation des récompenses, réservation et préparation d'une salle pour la remise solennelle des prix.

Le nombre des établissements qui participent varie selon les années mais les résultats sont très souvent brillants.

Les trois élèves ayant composé les meilleures copies dans chaque classe du Cher ayant participé « au Plumier d'or » passent les épreuves grammaticales et rédactionnelles du Plumier d'Argent. Ils reçoivent tous des prix constitués de livres, grâce aux subventions obtenues de la Ville de Bourges, du Conseil général du Cher et aux fonds propres de l'association.

La remise des récompenses a eu lieu très souvent dans la salle du duc Jean de Berry au Conseil départemental du Cher à Bourges en présence des parents des élèves, de leurs professeurs, et d'élus de la ville de Bourges et du Conseil départemental chargé de l'éducation et de la culture. Un rafraîchissement est ensuite offert à tous les présents, qui repartent toujours enchantés. En 2020, en raison de la pandémie, la remise solennelle des prix n'a pas pu avoir lieu ; les lots de livres ont été portés aux professeurs référents qui les ont remis aux élèves bénéficiaires.

Chaque année, la presse locale rend compte de cette manifestation.

